

CCAS

- **Vous rencontrez des difficultés à vous déplacer pour faire vos courses ?**
- **Vous êtes une personne « à risque » à qui l'on recommande de ne pas sortir ?**



Face aux fortes restrictions de déplacements et dans un souci d'aider les personnes les plus fragiles, la mairie de Proville :

- vous rappelle qu'un service de portage de repas à domicile est disponible via le CCAS de Proville,
- vous invite à vous faire connaître en vous inscrivant

sur le registre communal des personnes vulnérables ou isolées,

- vous convie à nous faire part de votre volonté d'aider des personnes en difficulté dans le strict respect des «mesures barrières».

REGISTRE POUR PERSONNES VULNÉRABLES

COUPON RÉPONSE A DÉPOSER EN MAIRIE

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

TÉL : _____